

ANNEXE 1 – AUTORISATION DE PARTICIPATION D'UN MINEUR

NOUS, SOUSSIGNES :

Parent 1 : M./Mme (nom).....(Prénom).....

Né leA.....

Domicilié au

.....

TelEmail :

ET :

Parent 1 : M./Mme (nom).....(Prénom).....

Née leA.....

Domiciliée au

.....

TelEmail :

- Déclarons et garantissons être ensemble les seuls titulaires de la pleine autorité parentale sur notre Enfant mineur dénommé :

M. Melle (nom)

(Prénom)

Né(e) le :..... A

- Nous déclarons souscrire à la présente autorisation avec le plein consentement de notre Enfant ;
- Nous certifions que toutes les informations et déclarations sont parfaitement exactes ;
- Nous déclarons, tant pour nous-mêmes que pour notre Enfant, et avec son consentement :
 - Avoir été informés que « Les Ami(e) du Comedy Club », association dont le siège social est situé 42 Boulevard de Bonne Nouvelle, 75010 Paris, ayant pour numéro de SIRET 797 652 112 (ci-après « l'Organisateur ») organise un Concours intitulé « FILME L'AVENIR, 90 secondes pour montrer qu'un autre monde est possible » (ci-après le « Concours ») en partenariat avec FRANCE 3 TELEVISIONS et plus particulièrement l'émission « Libre Court », le CNC, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et l'Oréal (ci-après les « Partenaires »).
 - Avoir pris connaissance de l'intégralité du Règlement du Concours.
 - Accepter que notre Enfant participe au Concours et, le cas échéant, à la Cérémonie de remise des prix qui se tiendra à Paris dans le courant du mois de février 2021.
- En conséquence, nous acceptons expressément et irrévocablement :
 - La cession au bénéfice de l'Organisateur des droits d'auteur de notre Enfant sur le Film et l'autorisation d'exploitation des attributs de la personnalité de notre Enfant telles qu'elles sont prévues au Règlement.
 - L'autorisation du traitement des données personnelles de notre Enfant ainsi que des nôtres, dans les conditions prévues au Règlement.

- La participation de notre enfant à la Cérémonie de remise des prix. Nous nous engageons à ce titre à ce que notre Enfant soit accompagné par un titulaire de l'autorité parentale tant pour le trajet que pour la Cérémonie elle-même.
- La signature par nos soins, pour le compte de notre Enfant, du contrat de cession des droits sur le Film au bénéfice de l'Organisateur en vue de permettre l'exploitation du Film par ses soins.
- Nous acceptons expressément que, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 modifiée, l'Organisateur ou ses prestataires collectent, enregistrent et conservent les informations à caractère nominatif et/ou personnel nous concernant pour les besoins du Concours selon les modalités du Règlement.
- Nous garantissons que les droits consentis du fait de l'inscription de notre Enfant au Concours et donc de l'acceptation du Règlement, ne sont pas contraires à des droits de tiers et garantissons l'Organisateur contre tout recours à cet égard.

Fait à

Le/...../..... (DATE DE SIGNATURE)

Signatures :

M./Mme.....

M./Mme.....

M. Melle(fil(s)/fil(le)).....*

Tous les titulaires de l'autorité parentale signent comme représentants légaux de l'enfant mineur.

* L'enfant mineur pourvu de discernement apposera également sa signature (à l'appréciation des parents compte tenu de la connaissance qu'ils ont de leur fils/fille et, en tout état de cause à partir de 13 ans).

Si le père ou la mère biologique n'était pas titulaire de l'autorité parentale, et en cas d'existence d'un autre titulaire de l'autorité parentale, le préciser impérativement et faire signer ce titulaire.